



Expulsion d un box suite a vente du terrain

Par **maub**, le **01/08/2008** à **08:02**

je viens d apprendre que je suis expulsé de mon box en location car le proprietaire a vendu le terrain
j aurai voulu savoir quels étais mes droits et indemnités
merci

Par **coolover**, le **01/08/2008** à **21:45**

Il faudrait quelques précisions maub :

- As tu signé un contrat de location ? Si oui, prévoyait il une durée de location ?
- Qu'appelles-tu expulsé : il s'agit d'un courrier te demandant de partir ? D'un passage d'huissier ? D'un jugement ?
- Combien de temps t'as t on laissé pour partir ?
- Qui t'as demandé de partir ? L'ancien propriétaire ou le nouveau ?

Merci de ces précisions pour pouvoir te répondre :)